

# LA LETTRE DU SPECTACLE

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT – BIMENSUELLE – N°268 – 18/02/2011

## DANS L'ACTUALITÉ

### ► Décentralisation : Jérôme Bouët appelle à des espaces de liberté

Le rapport sur la relance du partenariat entre l'État et les collectivités préconise de nouvelles expérimentations. Le ministère ne l'a pas publié.

*Lire page 2*

### ► Le Forum Culture 2011 exacerbé les tensions

À l'appel de plusieurs syndicats, une manifestation a bloqué l'accès au forum national du ministère de la Culture, le 4 février.

*Lire page 3*

### ► Les projets de off se multiplient



BRICE ROBERT

Plusieurs manifestations sous forme de off sollicitent l'intervention de compagnies en autoproduction.

*Lire page 5*

### ► Marseille : le Silo sera géré par Vega

La nouvelle grande salle marseillaise a été confiée en délégation de service public à Vega. Outre les locations, la société assurera vingt coproductions.

*Lire page 8*

## LABELS NATIONAUX

# Des nominations de plus en plus souvent contestées

Le choix du directeur du centre dramatique régional de Poitou-Charentes devient l'enjeu d'un bras de fer entre État et conseil régional. Un épisode de plus dans une série qui a commencé à Montpellier.

**L**e conseil régional de Poitou-Charentes s'oppose à la nomination d'Yves Beaunesne à la direction du centre dramatique régional (CDR). Pascal Duforestel, président de la commission culture et sport à la Région, estime que ce choix ne reflète pas les avis émis par les tutelles à l'occasion d'une réunion, le 24 novembre, entre le représentant du ministère de la Culture, la DRAC Poitou-Charentes, la Région et la Ville de Poitiers. Dans un courrier adressé à Frédéric Mitterrand le 28 janvier, la Région Poitou-Charentes a demandé la tenue d'un jury pour une nouvelle nomination. En attendant, la collectivité ne paye plus. Elle a suspendu le vote de sa subvention à l'établissement pour 2011. Six des sept salariés du centre avaient négocié leur démission en décembre. Ils reprochent à Yves Beaunesne, nommé au 1<sup>er</sup> janvier, de ne pas ancrer son projet sur l'ensemble du territoire régional. La DRAC n'a pas souhaité répondre aux questions de *La Lettre du Spectacle*. Le préfet de région Bernard Tomasini, cité dans *La Nouvelle République* le 18 décembre, estime que la rencontre des tutelles de fin novembre était une

«commission technique», donnant un avis consultatif. Au contraire, la Région parle de jury dont les décisions auraient dû être déterminantes. Elle interprète différemment la circulaire du 31 août sur les labels. La Ville de Poitiers se dit solidaire de la Région sans pour autant vouloir remettre en cause sa subvention ni la nomination d'Yves Beaunesne, que l'élue à la culture Anne Gérard estime «otage» de cette situation. Afin de sortir de l'impasse, la Ville demande à ce que le label centre dramatique national soit attribué au CDR.

### Montpellier, Lyon, Marseille...

Le mandat de Frédéric Mitterrand rue de Valois semble marqué par la nomination contestée de Jean-Marie Basset

au Centre dramatique national de Montpellier Languedoc-Roussillon, en octobre 2009. Au même moment, le recrutement d'un directeur au centre chorégraphique national de Créteil faisait déjà l'objet d'âpres tractations entre tutelles locales et nationales. Depuis lors, les nominations à des établissements sous label national semblent inscrites sous le signe du marchandage. Le ministre est accusé de vouloir placer des protégés – ou ceux de l'Élysée – face à des élus locaux qui n'entendent pas s'en laisser compter. En février, le maire de Lyon donne l'exemple en balayant la procédure de nomination du successeur de Guy Darmet à la Biennale et la Maison de la danse de Lyon. Au lieu des candidats sélectionnés par le jury, il débauche Dominique

### Chaillot : retrait d'Olivia Bozzoni-Fringant

C'est par téléphone qu'Olivia Bozzoni-Fringant a fait savoir le 9 février qu'elle renonçait à devenir «directrice du théâtre national de Chaillot déléguée à la préfiguration d'un pôle chorégraphique d'excellence». L'ancienne conseillère de Frédéric Mitterrand au spectacle vivant n'a pas donné d'explication à cette décision qualifiée de «personnelle». La création de ce poste sur mesure, considérée comme politique, était fortement critiquée. Elle devenait difficile à concilier avec l'organigramme du futur directeur de Chaillot, Didier Deschamps, et l'arrivée en septembre de Benoît André comme conseiller à la programmation.

Hervieu du Théâtre national de Chaillot. Clin d'œil, un an plus tard, le remplaçant de Dominique Hervieu sera l'un des finalistes lyonnais, Didier Deschamps.

## Des procédures ou des usages ?

En ce qui concerne les directeurs de centres dramatiques nationaux arrivant au bout de leur troisième mandat en 2010, là où les maires des villes concernées réclament leur maintien, ils l'obtiennent (Lorient, Lille, Nanterre, Nice). Leurs confrères de Marseille et Saint-Étienne n'ont pas cette chance. Alors que des rumeurs circulent sur les promesses faites aux frères Berling, en avril le maire de Toulon et encore secrétaire d'État Hubert Falco proclame leur nomination à la tête d'un futur théâtre qui serait assorti d'un label de scène nationale. L'établissement voisin de Châteauvallon qui travaille en vue de cette labellisation avec la DRAC depuis des années est prié de mutualiser. «*Il n'y a pas de procédure, il y a des usages*», se défend Frédéric Mitterrand, interviewé par

*Le Journal du dimanche*. En juin, Francis Huster est nommé à la direction des Tréteaux de France à la consternation des professionnels du théâtre itinérant. Six mois plus tard, il se retire, son projet est refusé par le ministère de la Culture.

## Quelle place pour les compagnies ?

C'est à Marseille que se joue l'épisode le plus pénible. La tenue du jury est suivie de trois mois d'attente, pendant lesquels Catherine Marnas est assurée du soutien de l'ensemble du jury, DRAC comprise. La nomination de Macha Makeïff apparaît comme une décision d'en-haut, contre la volonté du ministre lui-même qui s'est fendu d'un mot d'excuse. Catherine Marnas refuse de commenter : «*J'ai besoin d'autre chose que d'amer-tume pour travailler. Je regarde ailleurs. Mais cette histoire pose la question de l'avenir de ces maisons, car les compagnies indépendantes ont de plus en plus de mal à produire. Nous avions proposé pour La Criée le partage de l'outil comme un triangle entre notre troupe, le Théâtre des Lucioles et les compagnies régionales.*»

## Quand les maires décident

Pourtant, nombre de nouveaux directeurs prennent leur poste au terme d'une procédure incontestée. C'est le cas à la scène nationale de Poitiers, au centre chorégraphique national de Belfort, à la Comédie de Saint-Étienne. À Paris, pour l'arrivée de José Manuel Gonçalves au Centquatre, toutes les voix du conseil d'administration de l'EPCC moins une se sont ralliées à la proposition de l'adjoint au maire de Paris, Christophe Girard. Dans les scènes nationales, la baisse d'influence de l'État se lit dans les nominations. À Brest comme à Nantes (Matthieu Banville, Patrick Gyger), la carte locale a valeur d'atout face au candidat défendu par l'État. À Montbéliard, dès le soir du jury, le président de l'association annonce le nouveau directeur (Yannick Marzin), bravant le protocole qui donne préséance au ministre. Pour la succession de Gilberte Tsai au CDN de Montreuil (93), les tutelles préviennent qu'elles n'entendent pas se laisser dicter un candidat. Simon Abkarian se retire de la short list. Pour garantir la sérénité de la procédure, François Le Pillouër, président du Syndeac, propose de nommer des professionnels comme membres associés au jury. Pour l'instant, on est à cent lieues des commissions indépendantes réclamées par Nicolas Sarkozy avant son élection. ● **TIPHAINNE LE ROY ET YVES PÉRENNOU**

## Rilleux-la-Pape : Yuval Pick choisi par le jury

**Yuval Pick a remporté quatre voix sur cinq, le 11 février, auprès du jury chargé de sélectionner le successeur de Maguy Marin à la direction du Centre chorégraphique national de Rilleux-la-Pape (69). Mais la Région ne s'est pas exprimée dans ce sens et la décision finale revient au ministre. Or, le 15 février, les informations en provenance du ministère laissaient entendre que la nomination de Yuval Pick n'était pas acquise et que le ministre pourrait se ranger à l'avis de la Région, c'est-à-dire en faveur de Mourad Merzouki, chorégraphe qui dirige Pôle Pik, le centre de production de danse hip hop de Bron, tout près de Rilleux-la-Pape.**

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### Décentralisation culturelle : le rapport Bouët appelle à des espaces de libertés

Inspecteur général des Affaires culturelles, Jérôme Bouët a remis à Frédéric Mitterrand en octobre dernier un rapport sur la relance du partenariat entre l'État et les collectivités territoriales. Toujours pas rendu public, il a été présenté au Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) du 27 janvier. Au ministère, on explique qu'il s'inscrit dans un chantier de réflexion toujours en cours et qu'il sera publié au printemps. Mais les partenaires de la réflexion ne se privent pas de le commenter publiquement. Finalement, le rapport a été mis en ligne sur le site de *La Gazette des communes* ! Les préconisations de Jérôme Bouët sont

pourtant plus techniques que politiques. Il met tout de même le doigt sur les postures et les non-dits. Les collectivités territoriales se déclarent en faveur du maintien des prérogatives de l'État dans la culture, mais en réalité, elles aspirent à assumer plus de décisions. En fait elles considèrent que tout nouveau transfert de compétences serait prétexte à un désengagement financier de l'État. Jérôme Bouët plaide pour une relance du partenariat, par opposition à une nouvelle vague de décentralisation. Pour renouveler ce partenariat, l'auteur défend une diversité de modes de concertation selon les régions. Ses propositions les plus audacieuses concernent les expéri-

mentations de copilotage des aides de l'État, des grandes villes et des Régions, par exemple pour les aides à la création et les arts plastiques. Il estime même que les crédits d'État sur les territoires des métropoles pourraient être globalisés (*La Lettre du Spectacle* du 22/10/2010), manière de reconnaître l'expertise acquise par les grandes villes en matière culturelle et de dégager les énergies des DRAC pour des territoires plus prioritaires. Mais le rapport se démarque aussi des discours politiques actuels. Ainsi, Jérôme Bouët invite le ministère à «*redéfinir ce qu'il attend des agences régionales et départementales*». Sur la démocratisation cultu-

relle, il écrit : «*Le jugement porté sur le travail accompli depuis trente ans paraît inutilement sévère. Ce qui manque, c'est la circulation d'informations sur les bonnes pratiques.*» En retour, il explique que l'éducation artistique et culturelle n'a pas connu un «*âge d'or*» avec le plan Lang-Tasca de 2001, qui aurait été suivi de «*ruine et dévastation*». «*Aujourd'hui, des centaines d'initiatives sont conduites chaque année en milieu scolaire par l'État et les collectivités. Ce qui manque, c'est de la convergence pour rendre l'action globale plus efficace.*» Et de préconiser de nouveaux espaces de libertés pour la coopération entre État et collectivités. ● **Y. P.**

## MANIFESTATION

## Le Forum Culture 2011 exacerbe les tensions

Le forum national du 4 février à La Villette à Paris, point d'orgue de la vingtaine de conférences régionales «Culture pour chacun» de 2010, n'a pas eu le retentissement escompté. Plusieurs organisations syndicales du spectacle vivant avaient annoncé leur intention de bloquer les entrées. Le blocus s'est mis en place avec un peu de retard, ce qui a laissé le temps à environ 250 personnes d'entrer dont le ministre de la Culture et nombre d'officiels. Alors que Frédéric Mitterrand ouvrait les débats, une délégation de la CGT-Spectacle s'est invitée sur la scène. Frédéric Mitterrand a demandé aux agents de sécurité de leur laisser prendre la parole. «Vous participez aujourd'hui à une opération de promotion publicitaire, roublarde et bricolée, très mal argumentée, plutôt stupide et résolument servile à la politique de Sarkozy, et même pas moderne», a lancé Jean-François Pujol, de la CGT. Dans son discours, le ministre a confirmé qu'il abandonnait l'expression «culture pour chacun» : «Les innovations sémantiques sont toujours porteuses d'équivoques et de malentendus et ne peuvent être faites dans un moment de doute», a-t-il regretté. Il s'est gardé de parler d'échec de la démocratisation culturelle, rendant hommage à l'action de ses prédécesseurs et des professionnels. Mais cette démocratisation culturelle, ajoutait-il, «doit être sans cesse être repensée et adaptée». Se référant aux résultats de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français, il a appuyé son propos sur deux chiffres clés : 72% des Français de plus de 15 ans ne sont jamais rentrés dans une bibliothèque, 51% d'entre eux dans un lieu de spectacle vivant. «Je souhaite que nous engageons une action profonde à destination de ces publics que l'on ne voit pas et qui, parfois, suscitent la gêne, parfois même la peur.» La thèse du ministre est que le travail de démocratisation ne prend pas assez en compte la diversité culturelle de la société et sous-estime la modi-



Les manifestants, à l'extérieur du forum.

fication du rapport à la culture intervenue chez les jeunes avec le numérique et la pratique d'Internet. Pendant ce temps, à l'extérieur, quelque 300 personnes se pressaient devant les barrières métalliques, empêchant les entrées. Une vingtaine de CRS observaient sans intervenir. La CGT dénonçait dans ce forum une tentative pour camoufler «la volonté d'appliquer à la culture la segmentation libérale à l'œuvre dans d'autres secteurs de la vie publique». Le Synavi stigmatisait la politique «des petits fours pour chacun». Le Syndeac rappelait la liste de ses revendications à la base des journées d'action de 2010. À partir de 11 heures, les représentants de la CGT et du Syndeac envisageaient une levée du blocus, tandis que le Synavi et Sud tenaient à poursuivre, attendant de voir si Frédéric Mitterrand ferait appel aux forces de l'ordre. Peu avant



La table ronde sur la création.

11h30, la lassitude et le froid accélérant les décisions, les portes étaient libérées, juste à l'heure du début des tables rondes thématiques. Mais, après ce démarrage laborieux, le forum paraissait d'autant plus déconnecté du réel que les médiateurs de terrains, les élus locaux et les artistes étaient sous-représentés, par rapport aux dirigeants de grandes institutions nationales. L'Assemblée des Départements de France a écrit à Frédéric Mitterrand pour se plaindre de n'avoir pas été invitée à cette concertation. ● Y.P.

## ÉQUIPEMENTS

## Zénith : le cahier des charges en question

Charge du suivi du programme Zénith et de leur cahier des charges, le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) a présenté le 15 février un rapport d'étape sur cette question, destiné à son comité permanent Zénith. Jacques Renard, directeur du CNV, explique : «Il y a deux options : revenir au cahier des charges afin qu'il soit véritablement appliqué, ou bien le modifier, par exemple pour autoriser les Zénith à co-produire des spectacles, à vendre de la billetterie ou à effectuer davantage de locations hors

spectacle vivant.» Par ailleurs, la municipalité de Pau a écrit au CNV pour lui faire part de son souhait d'assouplir le cahier des charges de son Zénith, alors que l'opposition avait pointé sa baisse d'activité. Lors de la journée des instances du CNV du 7 mars, un des quatre ateliers sera consacré au cahier des charges des Zénith. La Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture organisera elle un séminaire national consacré aux salles Zénith, la date n'en est pas encore connue. Le débat est lancé. ● N.D.

## ILS ONT DIT

## Culture française : bug ou pas ?

Olivier Poivre d'Arvor

« Pour nos responsables politiques, la culture, taillée dans son habit étroit de la rue de Valois, dans ce costume de scène clownesque craquant de toutes ses coutures sous le poids des sollicitations et des clientèles, est redevenue la cerise sur le gâteau alors même que c'est assurément le soft power qui fera la différence entre les nations dans les décennies à venir. Tandis qu'il faudrait inventer, avec liberté et audace, la culture de demain, que le moment est crucial, nous nous acharnons, en France comme en Europe, à faire visiter au monde entier en zélés et fantomatiques gardiens de musée l'interminable galerie des portraits d'ancêtres. »

Extrait de *Bug made in France ou l'histoire d'une capitulation culturelle* (Gallimard)

Frédéric Mitterrand

« Je ne crois pas à la désespérance culturelle, je ne crois pas aux prophéties du bug made in France, je ne crois pas à l'épuisement de notre création face à une culture globale du mainstream pour tous. Comment désespérer d'un pays qui multiplie les co-productions et garantit la vitalité du deuxième cinéma du monde ? Comment désespérer d'un pays qui fait connaître à travers le monde ses compagnies d'art de la rue, à l'image de Royal de Luxe ? Comment désespérer d'un pays qui propose en première partie de soirée, sur le service public audiovisuel, des opéras ? Comment désespérer d'un pays qui fait connaître sur ses scènes Tata Milouda, phénomène du slam à 60 ans, révélée par Grand Corps malade ? »

Extrait du discours au forum Culture du 4 février 2011

## CONSEIL DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

## Mission Karmitz : une année pour confirmer... ou fermer

**L**e Conseil de la création artistique (CCA) aborde probablement sa dernière année. Marin Karmitz, en 2009, avait fixé la fin du quinquennat comme échéance à cette expérience. Aujourd'hui, les critiques de parlementaires et de syndicats s'ajoutent au bilan mitigé de ses premiers projets. Les suivants sont lents à se mettre en place. La loi de finances 2011 ne prévoit pas de financement pour le CCA. Interrogées par *La Lettre du Spectacle*, Marie Descourtieux et Nathalie Sultan, co-secrétaires générales du CCA, répondent : «*Grâce à une gestion drastique, nous n'avons pas dépensé en 2010 l'ensemble de nos crédits. Pour 2011, nous utiliserons les reports de crédits 2010.*» Ces derniers (10 millions d'euros) n'ont été votés qu'en décembre, avec la dernière loi de finances rectificative. Jusque-là, le CCA avait fonctionné sur les reports de crédits de 2009 et des avances du ministère de la Culture. En théorie, le conseil dispose donc cette année de 8 millions sous forme de reports.

**Appels d'offres à venir**

Le CCA promet qu'une évaluation des projets soutenus sera bientôt rendue publique. Il examine toujours les propositions qui lui sont faites et se réunit chaque mois pour les étudier. «*Des appels d'offres sont en cours, d'autres à venir, ajoutent les co-secrétaires. Ils sont publiés par le ministère de la Culture et de la Communication ou par les services du Premier ministre car le Conseil*

**À New York pour critiquer la France ?**

Frédéric Mitterrand ne semble pas avoir apprécié les propos tenus par Marin Karmitz dans *Le Monde* du 1<sup>er</sup> février, à propos de l'opération *Walls and Bridges*, à New York. «*Ce qui est novateur déroute les administrations*», jugeait le délégué du CCA à propos du fait que le ministère de la Culture n'avait pas financé ce débat colloque budgété à 1,2 million d'euros. «*Je suis surpris de lire que Marin Karmitz emmène des intellectuels à New York qui disent que la culture française n'existe plus*, a répliqué le ministre dans *Libération* du 4 février. Le conseil de Karmitz par ailleurs a fait de bonnes choses. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain.»

*de la création artistique ne dispose pas actuellement d'identité juridique propre.*»

En novembre, la députée PS Marie-Odile Bouillé dénonçait : «*Les projets financés – qui n'ont d'ailleurs rien de particulièrement novateur, mais disposent simplement des fonds dont le ministère ne dispose plus depuis des années – entretiennent cette inquiétude et le Conseil contribue à alimenter cette logique de guichet néfaste à la cohésion de notre politique culturelle.*»

**Le Syndeac devant le Conseil d'État**

Un autre front, judiciaire celui-ci, est porté par le Syndeac qui a attaqué devant le Conseil d'État la validité des décrets instituant le CCA. «*Nous espérons une décision en avril*, commente François le Pillouër, président du Syndeac. *Certains disent que le CCA va s'arrêter. Nous voyons qu'il continue à dépenser beaucoup d'argent, dernièrement en invitant des intellectuels à New York pour 1,2 million. C'était le cas aussi avec Imaginez maintenant qui a coûté très cher en communication. C'est choquant compte tenu des moyens du ministère de la Culture.*»

**Imaginez maintenant sans lendemain**

Il n'y aura pas de deuxième édition du festival *Imaginez maintenant* en 2011. Première initiative du Conseil dans le domaine du spectacle vivant, l'événement s'était tenu du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2010. «*Le ministère de la Culture et de la Com-*



D.R.

Les Éphémères réunis, lors d'*Imaginez maintenant 2010*, à Paris.

*munication n'a pas souhaité reprendre l'expérimentation*», indiquent Marie Descourtieux et Nathalie Sultan.

Un autre projet majeur du CCA, l'orchestre des jeunes Demos<sup>(1)</sup>, se poursuivra jusqu'en juin 2012, avec le partenariat de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE). 450 enfants en Île-de-France sont concernés par ce dispositif dont le coût est de 1,85 million d'euros, selon Marie-Odile Bouillé<sup>(2)</sup>. Ce sont là les deux seuls projets portés par le Conseil et centrés sur le spectacle qui ont abouti jusqu'à présent. Le CCA a aussi soutenu la partie formation du «Pont culturel

méditerranéen» du chorégraphe Abou Lagraa, (*La Lettre du Spectacle* du 30 avril 2010).

Le spectacle *Nya*, fruit de cette expérimentation, tourne actuellement en France. Ce projet sur trois ans qu'Abou Lagraa avait d'abord imaginé pour le CCN de Créteil, est également soutenu par la Fondation BNP-Paribas. ●

Y. P.

(1) Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale  
(2) Dans son avis sur les crédits d'état à la création, Marie-Odile Bouillé a chiffré différentes actions du CCA. Ce dernier répond qu'il ne confirme pas l'ensemble de ces informations et réserve ses réponses aux parlementaires.

**Trois projets restent à confirmer**

● Le programme Paris Ouest Culture, aussi appelé Colline des arts, avait été annoncé dès la conférence de presse de septembre 2009. Les responsables du CCA assurent : «*Il se précise. Un comité de pilotage incluant de nombreux partenaires, la Ville de Paris, la tour Eiffel, des musées et des théâtres se réunit régulièrement en vue de constituer l'association qui permettra de mettre en œuvre les futurs projets.*»

● Le Conseil accompagne aussi le projet de site Internet «*Spectacles vivants en ligne*» sur lequel travaille l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Le CCA assure que la préparation s'appuie sur un conseil de programmation, formé d'experts indépendants : «*De nom-*

*breuses sources de captation seront sollicitées. Nous sommes actuellement à la recherche de partenaires privés pour compléter le financement*». «*Pas avant 2012*», précise-t-on à l'INA.

● Sous le titre «*Airs d'opéra, ère numérique*», le CCA présentait en 2009 un projet de captation et diffusion en direct dans des théâtres publics, de 6 à 7 spectacles lyriques, en s'appuyant sur l'expertise du festival d'Aix-en-Provence. «*L'Opéra-cinéma s'invitera dans les salles de spectacles publiques dès 2010*», promet le site Internet du CCA. Le dossier est toujours à l'étude, indique le festival d'Aix-en-Provence. Rien n'est encore concrétisé.

## SYNDICAT

## «Le SNSP va se montrer plus offensif»

Michel Lefeuvre, directeur du Centre des Bords de Marne, scène conventionnée au Perreux-sur-Marne, succède à Loïc Lannou à la présidence du Syndicat national des scènes publiques (SNSP).

**Votre arrivée signifie-t-elle un changement politique ?**

J'étais déjà vice-président chargé de la négociation collective. La succession de Loïc Lannou anticipe son départ à la retraite, dans quelques mois. Le SNSP ne va pas changer de ligne. En revanche, notre assemblée générale a exprimé la volonté d'avoir un positionnement plus clair. Du côté de la chambre professionnelle, nous tenons bien notre place, mais j'ai proposé que nous soyons plus offensifs. Nous voulons coordonner mieux les actions collectives sur lesquelles nous sommes fondamentalement d'accord ; ne plus nous laisser ralentir par la recherche de positions communes au niveau de la FEPS ni nous contenter de suivre des mots d'ordre. Sur la «Culture pour chacun», il y a eu des appels au boycott, d'autres pour le blocage, d'autres différents. On aurait pu en parler avant. Nous avions mené une bataille exemplaire sur le risque de perte de compétences des collectivités territoriales. Nous appelons à la création d'un bureau de liaison du spectacle vivant subventionné.

**Avec le Syndeac, vous êtes aussi en divergence sur le sujet Tarmac/TEP.**

Nous ne sommes pas contre les regroupements territoriaux à deux conditions très importantes : qu'ils se justifient par un projet artistique et que personne ne reste sur le carreau. Le TEP est un théâtre historique, avec le travail de Guy Rétoré. Le Tarmac est aussi un lieu historique comme continuation du Théâtre international de langue française (TILF), de Gabriel Garran. Cela rend la situation plus délicate. Le ministère nous a assurés qu'il y aura un autre projet artistique à la place du Tarmac. Il n'y a pas matière à scandale.

**Quelle est votre position sur les scènes conventionnées ?**

Nous souhaitons mobiliser largement, avec les élus pour la sauvegarde et la pérennisation des scènes conventionnées. Il faut changer de braquet. L'État annonce des moyens globalement identiques et va devoir rehausser sa participation dans des établissements labellisés. Il y a un effet de ciseau qui menace les scènes conventionnées. Georges-François Hirsch a annoncé des redéploiements à hauteur de 400 000 euros par DRAC en moyenne. Certains collègues commencent à voir baisser les subventions. L'idée de faire tourner les conventions d'une scène à l'autre est quelque chose que nous ne pouvons pas entendre.

**Quelles sont vos relations avec l'association des scènes conventionnées ?**

Ce sont pour une grande part des adhérents du SNSP qui l'ont créée. Nos relations sont bonnes. Mais nous avons intérêt à nous regrouper pour ne pas diluer nos forces. Si c'est une association qui parle artistique, elle aura toute sa place. Si elle devenait un pôle concurrent au SNSP ou autre syndicat, ce ne serait pas une bonne chose.

**Vos projets de développement ?**

Nous représentons le premier réseau de diffusion de France. Nous avons 175 adhérents<sup>(1)</sup> et plusieurs festivals sont en train de nous rejoindre suite à l'accord passé avec l'association France Festivals. Il faut rendre notre positionnement plus visible, avoir des relations avec les associations qui fédèrent tous ces lieux et festivals. Jean-Paul Burle et Loïc Lannou, avant moi, ont fait un travail formidable sur la chambre professionnelle, la structuration, le service aux adhérents... Mon job sera de rééquilibrer notre image, de dialoguer avec des associations d'artistes, communiquer davantage et d'aller de l'avant. ●

**PROPOS REÇUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU**

(1) Au SNSP, les adhérents sont les structures, y compris celles de droit public, représentée par leur directeur.



CHRISTOPHE UBELMANN

## FESTIVALS

## Les projets de off se multiplient

Plusieurs projets de type off sont mis en place actuellement par des organisateurs de festivals en assumant plus ou moins bien cette dénomination. Le Nice Jazz Festival, géré cette année par la municipalité sous la direction artistique de Harry Lapp, devrait être assorti d'un off, selon la volonté du maire. À Lyon, Extra ! se présente depuis trois ans comme une porte d'entrée vers le festival Les Nuits sonores. La programmation 2011, du 1<sup>er</sup> au 5 juin, portera sur des projets «autogérés et autofinancés», précise David Fontaine, coordinateur. Les Nuits Sonores proposent un soutien logistique et administratif et une intégration à la communication. «Si le spectacle est gratuit pour les spectateurs, c'est légal, affirme Christophe Jayet, comédien membre du Syndicat français des artistes interprètes (SFA-CGT) et responsable de la fédération spectacle vivant en Rhône-Alpes. En revanche, ça ne l'est pas s'il y a une billetterie.» Sur ce point, David Fontaine répond : «La gratuité est



BRICE ROBERT

Sur Extra ! 2010, à Lyon.

un bonus, mais en fonction de l'économie de chaque projet on n'interdit pas d'en proposer des payants. 90% des projets sont gratuits, pour le reste, le prix est défini sur la base du projet et souvent symbolique.» Les Chantiers Théâtre de Blaye et de l'Estuaire, qui lançaient fin 2010 un appel à candidatures pour un off, ont renommé leur projet «Chantiers de rue», et compte acheter deux à quatre spectacles. Les compagnies seront sélectionnées avec pour objectif d'ouvrir sur l'extérieur une programmation «in» proposée en salle.

L'association Montpellier Temps Chante revendique un concept inspiré du off d'Avignon. Prenant appui sur le festival de Radio France, la manifestation consacrée à la chanson se déroulera du 11 au 31 juillet. Vingt-quatre salles seraient déjà partenaires et une charte a été établie par l'association. «Nous avons fixé un prix maximum aux locations des salles», précise Jacques Gauffier, créateur de Montpellier Temps Chante. Il table sur près de 150 représentations par jour, pour des artistes qui se rémunéreront sur la billetterie. Jacques Gauffier insiste sur des projets d'achat de spectacles par des établissements culturels du département à partir de 2012. Didier Taudière, délégué Languedoc-Roussillon pour le SFA, assure que le syndicat sera vigilant. «Nous devons étudier la situation de très près et vérifier si les pratiques amateurs sont dans le cadre de la loi. On veut protéger le professionnalisme pour qu'il n'y ait pas de concurrence déloyale.» ●

TIPHAIN LE ROY

## CARTOUCHERIE DE VINCENNES

## L'Aquarium veut retrouver des marges pour la création

**Q**uand il avait été nommé en mars 2009 à la suite de Julie Brochen, François Rancillac, l'ex-codirecteur du CDN de Saint-Étienne (42), savait qu'il quittait l'institution pour l'aventure. En marchant sur les pas de Jacques Nicet, Jean-Louis Benoit et Didier Bezace à la Cartoucherie de Vincennes, il voulait se recentrer sur la création, expliquait-il alors. Mais avec 650 000 euros de subvention du ministère de la Culture, une fois payés les fluides, le chauffage, le loyer et les salaires de cinq permanents, la marge artistique se réduit à 60 000 euros. «Il reste zéro pour la création, même pas l'équivalent d'une compagnie conventionnée, commente François Rancillac. Nous survivons grâce aux tournées et encore, nous ne sommes pas les plus mal lotis des théâtres de la Cartoucherie.» Les bâtiments appartiennent à la Ville de Paris qui y consacre un coût d'entretien important, mais ne subventionne pas l'activité de ses occupants. L'Aquarium accueille des spectacles en partage de recettes (50/50 avec un minimum garanti de 10 000 euros). «Il faut une saison pour fidéliser du public, c'est-à-dire cinq spectacles, et des séries

d'au moins quatre semaines sont nécessaires pour avoir une visibilité sur Paris.» Les candidats sont nombreux tant les compagnies, y compris des centres dramatiques nationaux, aspirent à trouver des scènes parisiennes. «On n'a que l'embarras du choix», note François Rancillac.

Sont accueillis cette saison le Collectif F71, Antoine Caubet et Jean Boillet. Malgré les sollicitations, pas question de trahir la vocation de l'Aquarium et travailler en location. D'ailleurs, les espaces (salles de 320 et 200 places) sont occupés par des répétitions, au point que François Rancillac espère pouvoir aménager une nouvelle salle de travail. Lui-même a créé *le Bout de la Route*, de Jean Giono, en janvier 2010 qu'il va reprendre en tournée à la rentrée prochaine. Sa deuxième création, *Le Roi s'amuse*, a ouvert la saison actuelle, le 10 novembre. La pièce avait été créée aux Fêtes nocturnes de Grignan (Drôme), du 30 juin au 21 août, et jouée une douzaine de dates en France et en Suisse avant d'arriver à la Cartoucherie. Du côté de l'action culturelle, François Rancillac a travaillé les relais avec les associations

et 18 établissements scolaires dont les élèves voient au moins trois spectacles chaque saison, précédées de rencontres en amont. «Nous sommes bien soutenus par les recteurs de Créteil et Paris». L'Aquarium, c'est aussi un groupe de 17 «acolytes» qui accompagnent les créations du début à la fin, un atelier d'amateurs, des petites formes qui se jouent en extérieur ou en appartement, des portes ouvertes, le partenariat avec le CFPTS de Bagnolet (93) pour la formation de techniciens, l'association avec le collectif À mots découverts pour le coaching d'auteurs et, depuis l'année dernière, le Festival des écoles. Grâce à la coopération des différents théâtres de la Cartoucherie, les écoles nationales de théâtre public sont invitées à venir présenter leurs travaux en juin. 3 000 spectateurs avaient été accueillis l'année dernière, sur huit dates (quatre spectacles et un film). «Cela ne peut se faire que parce que les écoles investissent. Je voudrais développer les croisements, les rencontres entre étudiants et entre enseignants pour parler de pédagogie notamment.» Il aimerait aussi que les collectivités locales mesurent le potentiel d'attraction du beau site de la Cartoucherie et en facilitent au moins l'accès, avec une station de Vélib', une tarification RATP normale, voire un coup de pouce financier... ●



François Rancillac

## HAUTES-ALPES

## Briançon détache le Cadran de la Passerelle à Gap

**L**a communauté de communes du Briançonnais a confié la délégation de service public du théâtre du Cadran à l'association de Frank-Éric Retière. Ce dernier venait d'être recruté par le Théâtre du Cloître, à Bellac (87). Il le quittera le 1<sup>er</sup> mai, après seulement un mois car il préfère rester dans sa région de résidence et s'investir dans un projet qu'il connaît bien. La décision des élus briançonnais met fin à douze ans de coopération et de mutualisation entre la Passerelle, scène nationale de Gap dirigée par Pierre-André Reiso, et le Cadran à Briançon. Si les deux lieux étaient gérés par des associations distinctes, Pierre-André Reiso avait une délégation de direction pour Briançon, la billetterie était commune, les spectateurs pouvaient panacher les deux scènes dans leur abonnement et emprunter des bus à 3 euros pour effectuer l'heure et demie de trajet entre les deux villes. Le service a été utilisé pour 4 000 billets la saison dernière, selon Alain Neddam, directeur adjoint de

la Passerelle qui s'avoue déçu que les élus n'aient pas choisi la continuité pour la nouvelle DSP : «Gap et Briançon permettaient des projets artistiques complémentaires, par des salles de tailles différentes, une offre étendue de services autour des spectacles, et les tournées des excentrés dans sept communes des Hautes-Alpes. Nous avions 90% de remplissage à Briançon avec 11 000 billets vendus par an et l'idée d'avancer vers une fusion des deux structures pour aller vers une scène nationale à deux pôles.»

Le choix de rendre le théâtre de Briançon autonome par rapport à Gap va à contre-courant de la tendance nationale de mutualisation entre scènes. La DRAC était favorable à la candidature de Gap, un avis qui a peut-être titillé la fibre locale des élus briançonnais, compte tenu du poids minoritaire de l'État dans le budget du Cadran (10% de subventions sur 700 000



Frank-Éric Retière

euros). Mais sur le fond, leur décision répond à la volonté de voir le Cadran développer une offre décentralisée dans la communauté de communes. «Le Briançonnais, ce sont dix communes sur cinq vallées, décrit Franck-Éric Retière. Les élus ont voulu reterritorialiser avec une direction sur place, un projet de nouvelle salle car celle-ci (350 places) est en mauvais état, et le soutien de la Région.» Le nouveau directeur estime que la

mutualisation se révélait en fait plutôt coûteuse. Mais lui qui fut pendant cinq ans l'adjoint de Pierre-André Reiso (il y a onze ans), assure vouloir continuer la coopération avec Gap et poursuivre le service de bus. Pour Alain Neddam, ce ne sera plus la même chose : «Cette éventuelle coopération ne pourra pas être sur les mêmes bases. Avec Gap, il y avait l'idée que les deux théâtres formaient une seule grande équipe.» ● Y. P.

## CANADA

## 5 000 dollars le fauteuil au Nouveau Colisée de Québec

**L**a construction du Nouveau Colisée est confirmée à Québec. Le projet consiste à construire dans la capitale provinciale un nouvel amphithéâtre multifonctionnel pouvant accueillir des événements culturels et sportifs. Cette infrastructure sera comparable au Centre Bell à Montréal (l'équivalent du Palais omnisport de Bercy à Paris) et pourra accueillir 18 000 personnes. Le gouvernement et la Ville de Québec se partageront le coût de la construction, évalué à 400 millions de dollars canadiens (300 millions d'euros). Pour le moment, aucune subvention n'est annoncée de la part du gouvernement fédéral. Pour compléter le financement de ce colossal investissement, des fauteuils sont vendus aux particuliers comme aux entreprises qui peuvent ainsi y graver leur nom. Il en coûte 5 000 dollars canadiens (3 700 euros) par siège dans les loges, 3 000 dollars (2 200 euros) dans les mezzaines et 1 500 dollars (1 100 euros) dans

les balcons. Des salons sont également proposés pour un montant de 25 000 dollars (19 000 euros). Outre son nom gravé sur le dossier, le propriétaire du siège bénéficie de plusieurs priviléges : il a accès à une priorité de réservation pour son siège pour tous les rendez-vous qui se tiendront au nouvel amphithéâtre. Le siège lui appartient à vie, «*tant que l'amphithéâtre existe*» (sic). Enfin, il peut léguer son siège à ses héritiers ou le revendre. La pratique est très courante en Amérique du nord et le succès est au rendez-vous. Si la moitié des habitants de Québec voit cette construction d'un mauvais œil, redoutant une hausse des impôts locaux, d'autres se sont déjà rués sur l'achat de sièges. Plus de 5 000 ont été vendus, pour une recette de 14 millions de dollars canadiens (plus de 10 millions d'euros). L'objectif est de réunir 50 millions de dollars. Selon ses initiateurs, le montage financier du projet peut prendre de 24 à 36 mois. ● NICOLAS MARC

## ESPAGNE

## Acquisitions pour Live Nation

**L**ive Nation Entertainment a racheté ServiCaixa, la plus grosse plateforme espagnole de ventes de billets de spectacles (43 millions de billets), à la banque la Caixa. Live Nation détient déjà TickTackTicket (Ticketmaster Spain). Par ailleurs, la société a racheté la totalité des parts de Front Line Management, premier groupe de management d'artistes (The Eagles, Christina Aguilera...). ● N. D.

## TUNISIE

## Un festival dans la tourmente

**L**a révolution tunisienne a touché les Rencontres chorégraphiques de danse de Carthage. Les locaux du centre Ness El Fen, à la fois siège administratif, lieu de spectacles, studio et école, ont subi de gros dégâts suite à l'attaque du bureau de police voisin. Syhem Belkhodja qui assure la responsabilité logistique affirme : «*Le festival continue et aura lieu cette année, simplement avec moins de compagnies.*» Le festival de danse n'a perçu des subventions du gouvernement tunisien qu'en lien avec l'action du ministère des Affaires étrangères français, à l'occasion des rencontres Danse l'Afrique Danse. ● P. V.

## VITE DIT

► Berlin : Thomas Oberender succédera en janvier 2012 à Joachim Sartorius à la direction artistique du Berliner Festspiele. ► Angleterre : William Galinsky, ex-directeur du festival de Cork, est le nouveau directeur du Norfolk & Norwich Festival 2011 (du 6 au 21 mai) à la suite de Jonathan Holloway. ► C'est en Australie que ce même Jonathan Holloway part prendre la direction du festival international de Perth, jusqu'ici dirigé par Shelagh Magadza.

## AQUITAINE-EUSKADI

## «Rendre l'eurorégion plus visible»

Irina Petrescu, directrice du nouvel Institut français de Bilbao.

### Pourquoi avoir rouvert un Institut français à Bilbao ?

La ville a eu un Institut français pendant soixante ans jusqu'en 2007. Après la construction du musée Guggenheim, le prix de l'immobilier a énormément monté. Le propriétaire du bâtiment qui hébergeait l'institut a décidé de le vendre. Ce nouvel établissement a ouvert grâce à la générosité du maire de Bilbao, Iñaki Azkuna, qui comprend l'importance des relations internationales pour le développement de sa ville. Il a mis gratuitement à disposition de l'Institut un bâtiment de 500 m<sup>2</sup> en plein centre, pour un bail de dix ans.

### Sur quelles bases fonctionneront les actions dans le spectacle vivant ?

En général, les Instituts français dépendent à 100% du Quai d'Orsay. Aujourd'hui Bilbao possède un dispositif original, mixte, de coproduction France/Espagne avec la Ville de Bilbao. Nous aurons ainsi une programmation hors les murs, en étant axés sur la danse, le cirque et les arts de la rue. Nous sommes, par exemple, partenaires du festival d'arts de la rue Bilboko Kalealdia, dont la conférence de presse, fin février, sera pour nous l'occasion d'organiser des rencontres professionnelles, nous travaillerons avec la scène la Fundicion, pour la danse, et le centre culturel La Alhóndiga.

### Quelle place l'Institut peut-il avoir sur ce territoire transfrontalier ?

L'Institut souhaite développer des actions pour le spectacle vivant dans le nord de l'Espagne et en Aquitaine. Nous avons des partenariats avec les villes de Vitoria, San Sebastian, Bayonne, Biarritz, Hendaye et Bordeaux car nous voulons faire en sorte que cette coopération culturelle soit suivie par les élus. L'Institut français doit participer à rendre l'eurorégion Aquitaine-Euskadi plus visible, d'où notre collaboration avec l'Office artistique de la région Aquitaine (OARA) dont les missions d'accompagnement et de professionnalisation des artistes épousent celles que nous voulons donner à l'Institut français. ●

PROPOS REÇUEILLIS PAR TIPHAIN LE ROY

## DANSE

### CND : la charge de Granet-Bouffartigue

Jean-Marc Granet-Bouffartigue conteste devant les prud'hommes les causes de son licenciement de directeur général adjoint chargé du développement artistique du Centre national de la danse. La directrice, Monique Barbaroux, a justifié sa décision par des raisons économiques, le poste de directeur adjoint n'ayant jamais été financé. Jean-Marc Granet-Bouffartigue rétorque qu'en 2007, lors de la nomination, son poste de directeur n'avait

pas été prévu, mais qu'il a en fait remplacé Claire Verlet, directrice de la maison des compagnies, l'un des départements du CND à cette date. «Non seulement je n'ai pas coûté plus cher à l'État, mais j'ai même fait faire des économies», commente l'intéressé. Il développe : «C'est une mise à l'écart de la part de Monique Barbaroux. Je n'en fais pas une affaire personnelle, mais de principe. Il y a eu la décision politique d'une direction partagée telle que l'avait voulue

la ministre de la Culture de l'époque, Christine Albanel. Cela n'a jamais été accepté par la directrice.» Il dénonce également «un climat délétère au CND qui entraîne un management violent. Nous tombons d'un excès dans l'autre. Certes, il était demandé à la nouvelle direction de réorganiser le centre. On parlait, avant 2007, de baronnies. Mais nous sommes arrivés à une hyper-centralisation qui entraîne une déresponsabilisation.» ● PHILIPPE VERRIÈLE

## MARSEILLE

### Le Silo sera géré par Vega

La société Vega est sortie vainqueur d'un duel avec le groupe Soumère pour l'exploitation, en partenariat avec la FNAC, du Silo d'Arenc. Cette salle de 1 200 m<sup>2</sup> aura une jauge de près de 2 000 places et 6 300 m<sup>2</sup> d'espaces annexes (notamment la salle des Mamelles et les zones techniques). Votée le 7 février par les élus marseillais, cette délégation de service public s'étend sur dix ans. L'objectif annuel prévoit 60 à 70 specta-

cles pour 70 à 100 représentations. Cela se décline en 40 à 50 spectacles en location, vingt coproductions et dix à quinze manifestations locales et festivals. Vega disposera d'une subvention annuelle de 332 000 euros. En retour, le groupe reversera à la Ville 50 000 euros par an, plus 20% du résultat net. Contacté par *La Lettre du spectacle*, le groupe Vega n'a pas souhaité donner davantage de détails sur la programmation à venir.

Les documents validés par le conseil municipal mentionnent des partenariats potentiels avec Festifemmes et la Fondation cultures et diversité (FIMALAC), l'accueil de l'Orchestre philharmonique et de l'opéra pendant ses travaux de rénovation, de 2014 à 2016, ainsi que la mise à disposition de la salle pour cinq journées en 2013. Selon le calendrier prévisionnel, le Silo ouvrira au public en septembre. ●

MARJOLAIN DIHL

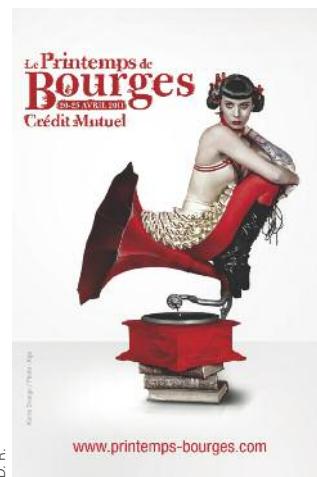
## PARRAINAGE

### Le Printemps de Bourges adosse son nom au Crédit mutuel

Le Printemps de Bourges associe désormais son nom à celui du Crédit mutuel. L'édition 2011 du festival a vu les subventions régionales et départementales baisser (respectivement de 10 et 25%), pour un budget global de 4,8 millions d'euros (contre 5 millions l'an passé). Sa répartition en trois tiers (subventions, billetterie et fonds privés) évolue un peu au profit des partenariats privés, dont le plus important est celui du Crédit mutuel du Centre. Son directeur général, Jean-Pierre Babel, a été directeur du développement au niveau national, à l'époque des premiers partenariats, en 2002, avec les Victoires de la musique.

Il explique : «Le Crédit mutuel est aujourd'hui contacté par pratiquement tous les événements musicaux, mais nous restons sélectifs. Avec le Printemps de Bourges, nous souhaitons aller plus loin dans notre partenariat en y associant notre nom. Notre participation financière est plus importante que les années précédentes, mais il s'agit d'une relation de confiance entre des personnes plus qu'une question d'argent.» Le montant – confidentiel – de cet apport est de moins de 500 000 euros. Ce partenariat inédit avec un festival national est mis en place pour trois années. ●

NICOLAS DAMBRE



## Festival Radio-France : qui tient les rênes ? Jean-Pierre

Le Pavec, nouveau directeur de la musique de Radio-France, est allé trop vite en envisageant de rattacher le festival de Montpellier à sa direction. Annoncé le 4 février, démentis le 5, ces propos ont provoqué des remous à Montpellier. René Koering, directeur du festival, retient les déclarations du président de Radio-France, Jean-Luc Hess, durant le conseil d'administration du festival, le 2 février.

Ce dernier a confirmé le statut quo. La succession de René Koering n'interviendra que lorsque ce dernier l'acceptera ou au terme de son mandat, en 2014, et après un appel public à candidatures. René Koering dit envisager sans difficulté son départ. L'appel à candidatures sera sans doute publié avant l'été.

«La réalité est que celui qui paie a le dernier mot, la Région donne 2 millions et la radio que 200 000 euros», rappelle le directeur. La Région devra s'entendre avec Radio France, la première souhaitant étendre le festival sur le territoire, quand la seconde ne peut pas aller au-delà des six équipes techniques qu'elle déploie, ni projeter ses moyens hors de l'agglomération.

## Chapiteuf annulé.

Le festival Chapiteuf, n'aura pas lieu les 13 et 14 mai prochains à Carcassonne (Aude). Cette annulation fait suite aux demandes des partenaires publics auprès de l'association 11bouge, pour qu'elle se recentre sur la salle de musiques actuelles du Chapeau Rouge, également située à Carcassonne. La priorité est de consolider la salle, avec une dizaine de résidences et des actions culturelles. Initié en 2001 à Castelnau-d'Aude (Aude), le festival Chapiteuf avait déménagé à Carcassonne l'an passé et réuni 8 000 spectateurs. L'équipe de 11bouge réfléchit à un nouvel événement.

## 16,2%

C'est la part que représentent le mécénat, le parrainage et la participation du Casino d'Aix-en-Provence dans le budget 2011 du Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Ce budget global baisse de 20,4 M€ à 18,5 M€ par rapport à 2009. Le mécénat est donc en hausse relative, en restant à un volume stable de 3 M€. La part des subventions diminue, à 6,4 M€ cette année. À noter une percée des recettes liées aux coproductions, tournées et recettes audiovisuelles (de 8% à 13,5%). Bernard Foccroulle, le directeur, cherche à ouvrir ces partenariats, ainsi cette année, avec le Metropolitan Opera de New York et l'Opéra national de Lyon.

### La Rochelle : ouverture de La Sirène.

La nouvelle scène de musiques actuelles de La Rochelle (1 000 places plus un club de 350 places) ouvre ses portes le 1<sup>er</sup> avril. Sont annoncés, entre autres, Erik Truffaz, Popa Chubby, The Sonics, Nouvelle Vague. La scène est confiée à l'association XLR, et dirigée par **David Fournier**.

**Commission export à la baisse.** Financée à parité par le Bureau Export de la musique française et le CNV, la commission export voit baisser cette année l'apport du premier à 120 000 euros, (180 000 € en 2010). Par effet paritaire, le CNV baisse sa part d'autant et engagera 60 000 euros dans d'autres actions internationales.

**Créteil : Exit se décale.** Après Philippe Starck en 2010, le festival Exit mise sur une proposition française décalée avec **Jean-Charles de Castelbajac** associé au groupe Nouvelle Vague pour une représentation unique. Du 10 au 20 mars, la Maison des arts de Créteil, dirigée par **Didier Fusillier** accueille Wayne Mc Gregor, Ivo Van Hove, Hiroaki Umeda, la cie Trash, Jay Scheib (notre photo), Keiichiro Shibuya et l'exposition Paranoïa.



**Bellona**, de Jay Scheib

JULIETTE CÉVANTÉS

### Les clubs de jazz tempêtent contre le CNV.

Sommés depuis plusieurs mois par le CNV de s'acquitter de la taxe sur les spectacles de variété, plusieurs dirigeants de petits clubs de jazz sont en désarroi, compte tenu de leur fragilité économique. Ces clubs échappent encore à la taxe, mais, en principe, tous ceux qui organisent des spectacles en sont redevables. En contrepartie, ils bénéficient d'aides et de droits de tirage. **Jacques Renard**, le directeur du CNV, a récemment reçu Thierry Hellin, gérant du Duc des Lombards, à Paris. Le CNV pourrait légalement demander à ces clubs le paiement des quatre dernières années d'arriérés.

**La marionnette à la Villette ?** Que va devenir le pavillon occupé par le Tarmac à La Villette et qui sera libéré à la rentrée prochaine ? Diverses options sont étudiées par le ministère de la Culture. Le Théâtre de la marionnette à Paris se serait vu proposer le lieu. Sa directrice, **Isabelle Bertola**, répond : «*Cela fait dix-huit ans que nous cherchons un lieu à Paris. Les Saisons de la marionnette qui viennent de s'achever et la sortie de notre livre semblent avoir fait avancer les choses. Mais nous travaillons dans différentes directions avec la Ville de Paris et l'Etat.*»

### Précarité des artistes : les faits.

L'association Opale publie sur Internet les résultats

## NANTES

### Un temps fort de rencontres sur le jeune public

Le nouveau festival jeune public Petits et Grands, à Nantes du 13 au 17 avril, organise des rencontres professionnelles au Lieu unique, scène nationale de Nantes (entrée libre). L'événement sera l'occasion d'autres rendez-vous professionnels. Tous les détails sur [www.petitsetgrands.net](http://www.petitsetgrands.net).



DIAPOLOUS

#### LE 13 AVRIL

##### Pourquoi sensibiliser les tout-petits à l'art ?

Marie-Hélène Popelard, maître de conférences philosophie et esthétique, IUFM de Poitou-Charentes.

##### Chanson et musiques actuelles : un nouvel espace de créativité ?

Anne-Claire Andrault, Armada productions ; Eric Giroux, Victorie-music.

#### LE 14 AVRIL

##### Quelles sont aujourd'hui les pratiques culturelles des enfants ?

Sylvie Octobre, chargée d'études au département des études, de la prospective et des statistiques (ministère de la Culture et de la Communication).

##### Comment améliorer l'accueil des enfants et des parents au spectacle ?

Pascal Pouvreau, compagnie Ramodal, et Christian Mousseau-Fernandez, directeur du Quai-Forum des arts vivants, Angers.

de l'enquête menée en avril 2010 auprès des artistes sur les évolutions de leur pratique artistique. À partir de 858 réponses à un questionnaire largement diffusé, Opale traduit la fragilité professionnelle d'une grande partie des artistes : près de 30% gagnent moins du SMIC dont la moitié au dessous du seuil de pauvreté. Les verbatims confirment l'effet de cette forte précarité sur les parcours et les projets artistiques. [www.culture-proximite.org](http://www.culture-proximite.org)

#### LE 15 AVRIL

##### Quels réseaux pour le jeune public en Europe ?

Brigitte Chaffaut, conseillère jeune public de l'ONDA ; Joël Simon, directeur du festival Méli'môme, Reims ; deux acteurs de réseaux européens (Réseo, CTEJ).

##### Spectacle jeune public : quelles évolutions pour quelles perspectives ?

Amélie du Peyrat, Festival Théâtre à tout âge, Quimper ; Virginie Longchamp, compagnie l'Artifice.

#### LE 16 AVRIL

##### École : comment construire un projet autour du spectacle ?

Catherine Le Moullec, directrice artistique du Théâtre Pom, coordinatrice jumelage du Grand T ; Anne-Lise Vinci-guerra, chargée de mission à l'ADDA du Lot.

##### À la découverte de nouveaux auteurs.

Karin Serres, auteur et Marianne Segol, traductrice, membres fondateurs de LABO07.

### Île-de-France : un cadre pour les musiques actuelles.

Le conseil régional d'Île-de-France votera pour la première fois en mars un dispositif cadre spécifique aux pratiques actuelles de la musique.

Il permettra la mise en œuvre de nouvelles aides en matière de musiques actuelles, la Région pourra, par exemple subventionner des lieux de diffusion, alors qu'elle n'a aidé jusqu'à présent que des réseaux de salles.

## SAINT-ÉTIENNE

### Paroles et Musiques maintient Sexion d'Assaut

**L**e conseil d'administration du festival stéphanois Paroles et Musiques a décidé le 1<sup>er</sup> février de maintenir le concert de Sexion d'Assaut, prévu au Zénith le 1<sup>er</sup> juin, aux côtés de Soprano. Trois associations locales (Autrement Gay, SOS Racisme et Face à Face) avaient demandé l'annulation du concert du groupe de rap, suite aux propos homophobes de juin 2010. Lesquels avaient provoqué 23 déprogrammations sur les 27 concerts de la tournée 2010. Invités à s'expliquer le 28 janvier à Saint-Étienne (42), les membres de Sexion d'Assaut ont essayé le refus de débattre des trois associations et des représentants de la Ville de Saint-Étienne. Les associations estimaient notamment que la précédente rencontre, à Lyon, s'était soldée par un échec. La ville, premier financeur, a fait savoir le lendemain que le maire PS, Maurice Vincent, réitérait «*sa demande aux responsables du festival Paroles et Musiques de voir ce concert déprogrammé*». Directeur du festival, Marc Javelle explique que la décision est «*totallement définitive. Ce choix est d'abord artistique. Nous avons examiné le parcours du groupe. Sexion d'Assaut s'est excusé, s'est expliqué, a pris conscience de la gravité de ces propos, et a rencontré des associations. Que peut-il faire de plus ?*» Le groupe avait vu son concert prévu en octobre dernier au Fil de Saint-Étienne annulé. ● N. D.

## NANTES

### Le Théâtre permanent captive les étudiants

**L**e Théâtre universitaire de Nantes (T.U.) a invité la compagnie de Gwenaël Morin à jouer pendant un mois le répertoire de son Théâtre permanent. En 2009, les huit comédiens de la troupe avaient tenu théâtre au quotidien à Aubervilliers (93) travaillant avec les habitants pendant la journée



Conférence chaque midi au foyer du T.U.

tallait pour la première fois sur un même lieu et une aussi longue durée, depuis Aubervilliers. Son répertoire se compose de cinq pièces, *Tartuffe*, *Bérénice*, *Woyzeck*, *Hamlet* et *Antigone*. Vingt représentations ont eu lieu entre le 17 janvier et le 11 février, avec un taux de remplissage moyen de 95%, sur un total de 3 960 places à vendre. *Antigone* a fait l'objet de 20 ateliers de transmission avec les spectateurs. 25 personnes étaient inscrites pour participer au chœur d'*Antigone* le dernier soir. «*Et comme nous sommes sur un site universitaire, nous avons voulu solliciter les savoirs présents sur place*», dit Gwenaël Morin. Professeurs ou étudiants animaient des conférences chaque midi. Le T.U. a consacré un budget de 85 000 euros à cette action. Les recettes sont de 35 000 euros dont 11 500 € de l'ONDA. La billetterie ressort un peu en deçà des objectifs, à cause d'un afflux d'abonnements d'étudiants à tarifs préférentiels (+20%), signe que l'opération a réussi à mobiliser le cœur de public du T.U. ● Y. P.

## SNDTP : Bernard

**Murat.** Le syndicat national des directeurs des théâtres privés a élu Bernard Murat à sa présidence. Il succède à Georges Terrey, directeur délégué des Folies Bergère.

**Bernard Murat** dirige le Théâtre Édouard VII à Paris depuis 2001. Il est metteur en scène, réalisateur et acteur. Ses deux vice-présidents au SNDTP sont **Stéphane Hillel** du Théâtre de Paris et **Gérard Maro** du Théâtre de l'Œuvre. Pedro Gomes, du Théâtre Mogador, est secrétaire général et Francis Nani, du Théâtre du Palais-Royal, trésorier.

## Folle Journée : hausse à Nantes.

L'édition 2011 du festival dédié cette année aux post-romantiques (Brahms, Malher, Strauss, Liszt...) a été accueillie favorablement avec 96% de taux de fréquentation moyen, soit 134 500 billets vendus (dont 7 700 scolaires). L'année dernière, la billetterie enregistrait 128 000 entrées. La 18<sup>e</sup> édition sera consacrée à la musique russe de 1870 à nos jours.

## ... et légère baisse en région.

Avec 57 511 spectateurs, le volet régional du festival de musique classique La Folle Journée a enregistré une baisse de près de 3 000 spectateurs. 154 concerts étaient proposés dont 111 concerts professionnels (145 concerts l'an dernier). La région finance cet événement à hauteur de 1,33 M€ (1,2 M€ en 2010).

## Pommerat à Aix-en-Provence.

Joël Pommerat cosignait avec Oscar Bianchi le livret de la création d'ouverture du Festival d'Aix-en-Provence, du 5 au 11 juillet. L'adaptation de la pièce de Joël Pommerat, *Grâce à mes yeux*, est une commande du festival et de T&M-Paris.

## Le Tarmac à Avignon.

Pour son dernier trimestre à la Villette avant sa migration dans les locaux de l'actuel

Théâtre de l'Est parisien, le Tarmac annonce la naissance du festival Outre-Merveilles, du 17 mai au 11 juin, pluridisciplinaire et tous publics.

En lien avec l'année des Outre-mers 2011, il devrait être reconduit à l'avenir. Déménagement oblige, le Tarmac ne sera pas ouvert à Paris cet été, mais s'installera dans le Off d'Avignon, avec trois spectacles au Théâtre du Petit Louvre.

## Arena à Nanterre.

La Ville de Nanterre (92) a présenté le 14 février le projet d'Arena 92 par l'architecte Christian de Portzamparc.

En plus de l'équipe de rugby du Racing-Métro 92, ce stade recevra également des concerts avec une capacité de 15 à 40 000 spectateurs. Cette Arena, entièrement financée par des fonds privés, devrait être livrée au troisième trimestre 2014.

## Festival de l'imaginaire à Lyon et Lille.

L'édition 2011 du Festival de l'imaginaire organisé par la Maison des cultures du monde à Paris, étend sa

durée à deux semaines supplémentaires en concentrant les spectacles sur les fins de semaine. Par ailleurs, la directrice **Arwad Esber** accentue son partenariat avec l'Opéra national de Lyon qui accueille trois spectacles. L'opéra de Lille recevra les danses du Manipur (notre photo).



D.R.

## Subventions ou marchés publics ?

L'association Opale et HorsLesMurs proposent un panorama juridique comparé de la convention de subvention et du marché public, avec les possibles applications au secteur culturel. [www.culture-proximite.org](http://www.culture-proximite.org)

## JOURNÉES PROFESSIONNELLES

## Culture : regards croisés sur le développement durable

Le magazine *La Scène* consacre ses prochaines journées professionnelles au développement durable, les 30 et 31 mars, au théâtre Le Quai-Forum des arts vivants, à Angers (44). Le programme débute par un retour d'expériences sur la mise en œuvre de l'agenda 21 de la culture. Le deuxième temps fort sera consacré à la prise en compte du développement durable par les équipements culturels et les festivals. La matinée du jeudi s'attachera à l'enjeu artistique du développement durable. Ces journées *La Scène* d'Angers donneront l'occasion aux acteurs culturels et élus d'échanger sur la base de témoignages concrets et de partager un moment de convivialité, au dîner. La Ville d'Angers et le Quai-Forum des arts vivants sont partenaires de l'événement. Intervenants : Lluis Bonet, professeur à l'université de Barcelone, Christelle Blouët, coordinatrice du réseau Culture 21, Maryline Chasles, responsable du collectif des festivals engagés pour le développement durable en Bretagne, Vincentella de Comarmond, adjointe au maire de Toulouse déléguée à la culture, Aymeric Hainaux, artiste plasticien, Xavier Kawa-Topor, directeur de l'Abbaye royale de Fontevraud, Jean-Pierre Le Danff, éco-psychologue, Séverine Millet, auteur de *La Stratégie du Colibri*, Christian Mousseau-Fernandez, directeur du Quai-Forum des arts vivants, Jorge Orta, artiste plasticien, Éric Paris, directeur du Deux-Pièces Cuisine au Blanc-Mesnil et Monique Ramognino, adjointe au maire d'Angers, déléguée à la culture. Inscription : 48 euros comprenant le dîner. Contact : 02 40 20 60 29. ●

## «Cirque en campagne» dans 13 régions.

Les membres de l'association Territoires de Cirque lancent «Cirque en campagne», un cycle de 13 rencontres dans 13 régions sur la relation des arts du cirque avec les territoires qui les accueillent. Elles sont organisées à l'occasion d'un événement artistique (festival ou création) et devraient déboucher sur une déclaration formulant des propositions pour le développement des arts du cirque. Le projet est monté en partenariat avec l'association Culture et Départements réunissant les directeurs d'affaires culturelles de conseils généraux. Le 15 avril, le pôle cirque de La Brèche invite à une rencontre à Saint-Lô (50), sur le thème «Culture et aménagement des territoires : contraintes et potentialités du chapiteau itinérant» à Saint-Lô. Le rendez-vous suivant aura lieu le 21 mai à Amiens (80), organisé par le Cirque Jules Verne. Contact : Marie Jacolot au 04 78 30 37 37.

## SUR VOS AGENDAS

## LYON

LE 22 FÉVRIER

## Musiciens intervenants, dumistes, métier d'avenir ?

Par le Centre de formation de musiciens intervenant à l'école. 04 78 29 07 21.

## PARIS

LE 1<sup>ER</sup> MARS

## Musique, petite enfance et handicap

Par Musique et situations de handicap. 01 39 64 97 98.

## CANNES

LE 4 MARS

## Prévention des pathologies dans la pratique corporelle artistique

arcade@arcade-paca.com

## PARIS

LE 9 MARS

## Culture et territoires en Île-de-France

Séminaire interministériel [www.ile-de-france.culture.gouv.fr/actualite-165.htm](http://www.ile-de-france.culture.gouv.fr/actualite-165.htm)

## ANGOULÈME

LES 15 ET 16 MARS

## Journées professionnelles de La Tête dans les nuages

Par le théâtre d'Angoulême. [www.theatre-angouleme.org](http://www.theatre-angouleme.org)

## STRASBOURG

DU 17 AU 19 MARS

## Espace scénique, espace marionnettique

Par l'université de Strasbourg et le Théâtre Jeune Public. eebel@unistra.fr

## LA ROCHEFOUCAULD

LE 22 MARS

## Intercommunalités et actions culturelles

Par l'ARSV Poitou-Charentes et Premier'Acte. emilie.bourbon@arsv.fr

## QUIMPER

LE 24 MARS

## Les outils financiers et d'accompagnement

Par Spectacle vivant en Bretagne. c.tanguy@svbretagne.fr

## UTRECHT (Pays-Bas)

LES 24 ET 25 MARS

## Rencontre jeune public au festival Tweetakt

Par l'ONDA. brigitte.chaffaut@onda.fr

## ROUBAIX, LILLE, CHARLEROI

DU 24 AU 26 MARS

## Rencontres internationales de la jeune chorégraphie

Par Danse à Lille CDC [www.dansealille.com](http://www.dansealille.com)

## LA ROCHELLE

LE 25 MARS

## La culture en mauvais État ?

Par le Master 2 Développement culturel de la ville de l'université de La Rochelle 05 46 45 83 79.

## NANTES

LE 25 MARS

## L'utopie et ses représentations, journée d'étude scientifique et artistique

Par le Théâtre universitaire et l'UFR Lettres et langages de l'université de Nantes. 02 40 14 55 14.

## LES TRÉTEAUX DE FRANCE

Centre dramatique national

Recherchent

## Un/une ou des artistes

pour assurer la direction artistique et la responsabilité de la société à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Les Tréteaux de France, centre dramatique itinérant couvrant le territoire national, sont investis d'une mission de service public les amenant à porter l'art dramatique notamment à des publics qui en sont éloignés.

Les candidats doivent adresser une lettre de motivation et une présentation de leur parcours artistique accompagnée d'un CV avant le 20 Mars 2011.

Ils pourront disposer auprès de la Direction générale de la création artistique ([alain.lennert@culture.gouv.fr](mailto:alain.lennert@culture.gouv.fr)) d'éléments synthétiques sur ce centre dramatique.

**Les candidatures sont à adresser à :**  
**Monsieur le Directeur général de la création artistique**  
**62, rue Beaubourg – 75003 Paris**

**Monsieur le ministre de la culture et de la communication**  
**procèdera à la nomination du nouveau directeur.**

théâtre de l'Espace  
 scène nationale de Besançon

recherche

**son directeur  
 ou sa directrice**

**pour développer et  
 faire évoluer son projet**

Le théâtre de l'Espace-Scène nationale, est ancré depuis 1982 dans un quartier d'habitat collectif de Besançon d'un peu plus de 20 000 habitants situé sur le territoire du «Grand Besançon», qui en compte lui-même 176 000. Porté actuellement par une équipe de quatorze personnes, l'établissement dispose à ce jour d'une salle de 435 places, d'un studio de répétition, et d'un lieu de diffusion de cinéma en centre ville. Son budget s'établit à 1,8 M€, dont la moitié consacrée à l'artistique. Les disciplines privilégiées actuellement sont la danse et le mouvement, le théâtre, les arts vivants, le cirque, les formes transdisciplinaires et le cinéma (art & essai). Une attention particulière est portée au jeune public.

**Missions du futur directeur/trice**

Le nouveau directeur/trice prendra une part active à la définition de missions étendues de la scène nationale à partir de la réflexion engagée concernant :

- la redéfinition des périmètres respectifs :
- avec le Théâtre Musical de Besançon, en matière de diffusion du spectacle vivant, dans le cadre d'un rapprochement structurel entre les deux scènes,
- avec le Nouveau Théâtre de Besançon-Centre dramatique national en matière de diffusion du théâtre contemporain.
- la poursuite ou l'établissement de collaborations avec le Nouveau Théâtre de Besançon-CDN, La Rodia-Scène de musiques actuelles et l'Orchestre de Besançon Montbéliard Franche-Comté.

Il/elle développera dans ce contexte élargi un projet artistique et culturel pluridisciplinaire mettant en valeur la création contemporaine en matière de spectacle vivant et de cinéma. Il/elle sera chargé/ de poursuivre et développer, dans l'ensemble de son aire d'implantation, les actions de démocratisation culturelle dans lesquelles la scène nationale s'est particulièrement illustrée.

**Profil**

Les candidats devront être des professionnels confirmés, dotés d'une forte expérience dans le pilotage d'une structure culturelle, l'encadrement d'équipes et la conduite de projets artistiques et culturels, ainsi que d'une grande rigueur de gestion. Ils devront attester d'une connaissance approfondie des réseaux nationaux et internationaux de la création contemporaine, et de sa diffusion.

Les candidats pré-sélectionnés recevront un dossier et une note d'orientation incluant en particulier les objectifs et les moyens du développement à partir desquels ils élaboreront un projet artistique, culturel et d'établissement. Après étude des projets, les candidats seront entendus par un jury composé de représentants des partenaires.

Poste à pourvoir au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2011  
 Conditions salariales : grille Syndeac.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser avant le 15 mars à :  
 Monsieur le Président  
 de la scène nationale  
 Théâtre de l'Espace - BP 2033  
 25050 Besançon cedex  
 Copies des candidatures à adresser à :  
 • Monsieur le Maire de Besançon  
 25034 Besançon cedex  
 • Monsieur le Directeur général de la création artistique  
 Ministère de la Culture et de la Communication  
 62 rue Beaubourg  
 75003 Paris  
 • Monsieur le Directeur régional des Affaires culturelles de Franche-Comté  
 7 rue Charles Nodier  
 25043 Besançon cedex.

Le Ministère de la Culture et de la Communication, la Région Poitou-Charentes, la Ville de Niort (Deux-Sèvres), recherchent

**un directeur/trice**

pour diriger, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011, le Centre National des Arts de la Rue de Poitou-Charentes constitué sous forme associative et implanté sur le site des usines Boinot, anciennes chamoiseries à Niort.

**MISSIONS**

- Construire et mettre en oeuvre un projet artistique et culturel répondant au cahier des missions et des charges du label national pour les Centres Nationaux des Arts de la Rue. À ce titre, il/elle devra notamment garantir un accompagnement cohérent de productions d'art de la rue destinées à une diffusion nationale ;
- Proposer un projet fédérateur qui tiendra compte de la richesse et de la pluralité des acteurs (équipes artistiques, lieux de fabrique, diffuseurs) des arts de la rue de la Région Poitou-Charentes et travailler avec « l'Avant-Scène » à Cognac, organisatrice du festival Coup de Chauffe ;
- Tenir compte de la politique de développement culturel de la ville de Niort dans son évolution urbaine et structurelle, notamment en travaillant avec les différents acteurs dont la Scène Nationale « le Moulin du Roc » et en accompagnant l'implantation du centre dans le cadre du projet des Usines Boinot ;
- Recruter l'équipe pour la mise en oeuvre de son projet dans la mesure du budget alloué (budget actuel de 360 000 euros).

**PROFIL**

- Bonne connaissance du secteur des arts de la rue et de la problématique de l'art dans l'espace public ;
  - Expérience de gestion et de développement de projet ;
  - Capacité à diriger une équipe et fédérer un réseau ;
  - Bonne connaissance des équipes et organismes artistiques du réseau des arts de la rue ainsi que des institutions publiques
- Rémunération convention collective Syndeac.

**Les candidats doivent adresser une lettre de motivation et un CV détaillé avant le 11 mars 2011 cachet de la poste faisant foi, à :**

- M. le Directeur Général de la création artistique  
 Ministère de la Culture et de la Communication, DGCA,  
 62 rue Beaubourg, 75003 Paris
- M. Le DRAC Poitou-Charentes  
 Hôtel de Rochefort, 102 Grand Rue, 86000 Poitiers
- Mme La Présidente du Conseil régional  
 15 rue de l'ancienne comédie, BP 575, 86021 Poitiers Cedex
- Mme le Maire de Niort  
 Mairie de Niort, Place Martin Bastard, 79000 Niort

**Les candidats préselectionnés devront écrire un projet de 15 pages sur la base d'une note d'orientation précisant les attentes des partenaires pour la fin du mois d'avril et seront auditionnés mi-mai. Le cahier des missions et des charges des CNAR est disponible auprès de la DRAC Poitou-Charentes (jocelyne.gerard@culture.gouv.fr)**



### Le Théâtre de l'Union, Centre Dramatique National du Limousin,

Le Ministère de la Culture et de la Communication, DGCA et DRAC du Limousin,  
La Ville de Limoges,  
La Région Limousin,  
Le Département de la Haute-Vienne,

#### Recherchent

### UN(E) OU DES ARTISTE(S)

pour diriger, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Théâtre de l'Union (SARL), Centre Dramatique National du Limousin régi par le contrat de décentralisation dramatique (décret du 2 octobre 1972 – arrêté du 23 février 1995) dont la mission fondamentale est la création théâtrale, ainsi que l'Académie - École Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin habilitée par le Ministère de la Culture et de la Communication à délivrer le Diplôme National Supérieur de Comédien (association loi 1901).

Les candidats devront adresser une lettre de motivation et une présentation de leur parcours artistique accompagnées d'un curriculum vitae jusqu'au **lundi 14 mars 2011**, cachet de la poste faisant foi, à :

- **Monsieur le Directeur Général de la Création Artistique**, 62 rue Beaubourg – 75003 Paris,
- **Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles du Limousin**, 6 rue Haute-de-la-comédie, 87036 Limoges cedex,
- **Monsieur le Maire de Limoges**, Hôtel de Ville, 9 place Léon Betoule, 87031 Limoges cedex 1,
- **Monsieur le Président du Conseil Régional du Limousin**, 27 boulevard de la Corderie, 87031 Limoges cedex,
- **Madame la Présidente du Conseil Général de la Haute-Vienne**, 11 rue François Chénieux, CS 83112, 87031 Limoges cedex 1

Le contrat de décentralisation dramatique, le cahier des missions et des charges des centres dramatiques ainsi qu'une note d'orientation rédigée par les partenaires publics du CDN et présentant la structure et son territoire d'implantation sont disponibles auprès de la DRAC – service théâtre (05 55 45 66 62).

**Les candidats présélectionnés présenteront leur projet artistique devant un comité composé des représentants des différents partenaires.**

**Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication procédera à la nomination à l'issue du processus.**

### lux Scène nationale de Valence recrute un responsable administratif et financier

Dédiée aux arts visuels et au cinéma, lux Scène nationale remplit des missions de diffusion, de production et d'éducation à l'image, avec une équipe de 11 permanents et un budget annuel de 1ME. Sous l'autorité de la directrice, vous aurez en charge :

#### La Gestion budgétaire

- Préparation et exécution du budget sur Unido
- Suivi des demandes de subventions, dépôt des états financiers définitifs
- Vérification des comptes annuels et des situations intermédiaires
- Contrôle de gestion
- Etablissement et suivi des budgets d'investissement sur projets
- Gestion des contrats fournisseurs

#### Le Contrôle de la comptabilité (en relation avec la comptable)

- Comptabilité générale et analytique
- Déclarations fiscales
- Etablissement des documents comptables et légaux
- Gestion financière, suivi de la trésorerie et du versement des subventions
- Veille comptable et fiscale

#### La Gestion administrative

- Edition des contrats de production et de cession pour les activités artistiques ; des contrats d'embauche
- Suivi du temps de travail, congés payés et du plan de formation des salariés

#### L'Encadrement du service administratif et comptable

##### PROFIL SOUHAITE

Expérience à un poste similaire de 2 ans minimum.  
Maîtrise des procédures comptables, financières, fiscales et sociales appliquées au spectacle vivant, expositions et cinéma. Bonne organisation, rigueur, disponibilité.

##### CONDITIONS

Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> juin 2011 – 35 h/semaine.  
Cadre 3 de la Convention collective Syndeac (directeur de service).

##### MODALITES

Envoyer lettre de candidature et CV à [recrutement@lux-valence.com](mailto:recrutement@lux-valence.com) en portant dans l'objet : « Recrutement Responsable administratif et financier ».

**lux**<sup>®</sup>

Scène nationale  
de Valence

### L'Odéon

**Théâtre de l'Europe**  
(deux sites, Odéon 6e et Ateliers Berthier 17e, paris) **recherche**  
dans le cadre d'un **contrat à durée indéterminée**.

### Son(sa) Directeur(trice) de la Production

#### Description du poste

Placé(e) sous l'autorité du Directeur et de l'Administratrice, le/la Directeur (trice) de production est chargé(e) de la mise en œuvre des projets artistiques (15 spectacles, 350/400 représentations par saison à Paris et en tournée), en coordination avec l'ensemble des services du théâtre.

A ce titre, il/elle supervise et organise notamment :

- l'accompagnement des équipes artistiques,
- l'évaluation financière, le montage et le suivi des budgets de spectacles,
- la négociation et la rédaction des contrats d'artistes et de spectacles.

Responsable du budget artistique du théâtre auprès de l'Administratrice (6 M€), le/la Directeur (trice) de production organise le montage financier des projets (recherche de coproducteurs et partenaires en France et à l'étranger) et en assure la diffusion en développant les réseaux du théâtre, en particulier à l'étranger.

Il/elle est par ailleurs en charge de l'encadrement d'une équipe de deux chargé(e)s de production.

#### Profil souhaité

- Expérience confirmée de 6 ans dans l'administration de production
- Bonne connaissance des réseaux nationaux et internationaux
- Compte tenu de l'environnement européen et international du Théâtre, la maîtrise de l'anglais professionnel écrit et parlé est indispensable, une seconde langue sera appréciée.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à transmettre de préférence via [profilculture.com](http://profilculture.com), ou à défaut par courrier à l'adresse suivante :  
**ProfilCulture - 16, rue des Plâtrières 75020 Paris.**

**LA FERME  
DU BUISSON**  
SCÈNE NATIONALE  
DE MARNE-LA-VALLÉE

La Ferme du Buisson,  
scène nationale  
de Marne la Vallée  
recrute :

# un directeur des publics (h/f)

## MISSIONS

### Le directeur des publics (H/F) aura pour missions de :

- définir les stratégies de développement et de conquête des publics,
- piloter leur mise en œuvre,
- coordonner l'activité des services relations publiques, action artistique et accueil des publics,
- encadrer et animer les équipes affectées à ces services (8 salariés permanents),
- gérer les budgets affectés à ces services,
- coordonner l'activité de ces services avec celle du service communication,
- piloter et mettre en œuvre certains projets spécifiques,
- entretenir et développer dans son champ de compétences les relations avec les partenaires de la scène nationale (services municipaux, monde scolaire et universitaire, partenaires institutionnels et privés)...

## PROFIL

- forte expérience du terrain dans un équipement culturel,
- bonne connaissance des circuits institutionnels (collectivités, monde scolaire...) et associatifs,
- goût pour le travail de terrain,
- aptitude au management et au travail en équipe,
- aisance relationnelle et goût du contact,
- maîtrise budgétaire,
- maîtrise des outils informatiques,
- curiosité, inventivité et disponibilité...

## CONDITIONS

- C.D.I. à temps plein,
- statut de cadre de direction (groupe 3 de la convention collective Syndeac)
- salaire en fonction de l'expérience et de la grille salariales de l'établissement,
- poste à pourvoir au plus tôt.

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation  
à l'attention de :  
**Vincent Eches, Directeur**  
**Ferme du Buisson**  
**Allée de la Ferme Noisiel**  
**77448 Marne la Vallée cedex 2**



Rencontres internationales  
des jeunes créateurs des arts de la scène  
**FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES  
(FTA) MONTRÉAL**

## Appel à candidatures

L'OFQJ, en collaboration avec le FTA, propose à des jeunes professionnels des milieux de la danse et du théâtre de participer aux Rencontres internationales des jeunes créateurs dans le cadre du Festival TransAmériques à Montréal, du 29 mai au 6 juin 2011. L'OFQJ, soutiendra la participation de jeunes créateurs en danse contemporaine et en théâtre (metteur en scène, dramaturge, chorégraphe, scénographe et auteur) pour prendre part à la 5<sup>e</sup> édition du Festival TransAmériques, à Montréal, ainsi qu'aux différentes activités organisées en marge et en écho de l'événement.

### Le Festival TransAmériques

Animé par le goût du risque et de l'audace, le FTA propose au public des œuvres fortes et marquantes. Le Festival donne la parole à des artistes, de toutes générations confondues, dont le projet artistique reflète une vision du monde singulière et unique.

### Rencontres internationales des jeunes créateurs

Orienté vers le perfectionnement professionnel et construit à partir d'échanges entre une quinzaine de jeunes créateurs de la scène venant de différents pays, ce projet permet de confronter différentes réalités liées à la pratique artistique par le biais de spectacles, de conférences et d'ateliers-discussions ; approfondir la réflexion sur la création contemporaine d'ici et d'ailleurs. C'est une opportunité unique de partager expertise et savoir-faire afin de développer des relations en vue d'une meilleure connaissance des pratiques artistiques.

### Objectifs spécifiques

- Stimuler les relations entre créateurs par la participation aux débats.
- Enrichir son parcours professionnel, découvrir le milieu des arts de la scène au Québec et à l'échelle internationale.
- Faciliter la circulation de nouvelles idées et de sources d'inspiration par les rencontres multidisciplinaires et internationales.

### Critères d'admissibilité

- Être professionnel actif du milieu de la danse ou du théâtre, justifier au moins 3 ans d'expérience à titre de metteur en scène, chorégraphe, scénographe ou auteur
- Avoir entre 25 et 35 ans

### Conditions de participation

Une participation au frais de 500 € sera demandée à chaque participant sélectionné.

### Prestations offertes

Les participants bénéficieront des prestations suivantes :

- Transport international, Paris/Montréal AR.
- Hébergement durant le séjour (8 nuits).
- Accueil des participants aux activités programmées.
- Forfait pour 5 spectacles présélectionnés.

### Dates de séjour : du 29 mai au 6 juin 2011

Dossier de candidature : une lettre de motivation, mettant l'accent sur les expériences professionnelles et indiquer les objectifs en tant que participant potentiel à ces rencontres.

Un curriculum vitae et la photocopie du passeport (page avec photo).

### Dépôt de candidature : date limite, le 15 mars.

Envoyer votre candidature en ligne à :

Jany de Chambrun – OFQJ : [jdechambrun@ofqj.org](mailto:jdechambrun@ofqj.org)  
 Tél. : 01 49 33 28 55 - <http://www.ofqj.org>

## STRUCTURES DE CRÉATION ET DE DIFFUSION

### DIRECTION

**TRÉTEAUX DE FRANCE** à Paris. Directeur (h/f). [→ Voir page 11](#)

**THÉÂTRE DE L'ESPACE**, scène nationale de Besançon (25). Directeur (h/f). [→ Voir page 12](#)

**CNAR** - Centre National des Arts de la Rue de Poitou-Charentes. Directeur (h/f).

[→ Voir page 12](#)

**THÉÂTRE DE L'UNION**, Centre Dramatique National du Limousin. Un(e) ou des artistes.

[→ Voir page 13](#)

**INECC MISSION VOIX LORRAINE** à Metz (57). Directeur (h/f). Cand. avant le 21/02. [www.inecc-lorraine.com](http://www.inecc-lorraine.com)

**PROQUARTET** à Paris. Chargé(e) d'action culturelle + Chargé(e) de communication (h/f). [recrutement@proquartet.fr](mailto:recrutement@proquartet.fr)

### ADMINISTRATION/PRODUCTION/DIFFUSION

**LUX**, scène nationale de Valence (26). Responsable administratif et financier (h/f).

[→ Voir page 13](#)

**ODÉON - THÉÂTRE DE L'EUROPE** à Paris. Directeur de la production (h/f). [→ Voir page 13](#)

**OGACA** à Strasbourg (67). Conseiller de gestion expérimenté (h/f). [direction@ogaca.org](mailto:direction@ogaca.org) ; [www.ogaca.org](http://www.ogaca.org)

**IN/OFF** à Paris. Administration, gestion de production, booking (h/f). CDD 8 mois dès mars. 01 42 46 10 70. [benjamin@in-off.fr](mailto:benjamin@in-off.fr)

**FOURMIDIABLE** à Veynes (05). Chargé(e) de diffusion. Cand. avant le 21/02.

CDD 12 mois évolutif CDI. Pour le 14/03. [laurent.eyraud@fourmidable.org](mailto:laurent.eyraud@fourmidable.org)

**PASOA/ALCOLÉA & CIE** à Poitiers (86). Attaché(e) de production et diffusion. [asso.pasoa@free.fr](mailto:asso.pasoa@free.fr)

**LE MYSTÈRE BOUFFE** au Pré-Saint-Gervais (93). Chargé(e) de diffusion et production. Cand. avant le 28/02. Emploi tremplin. 01 48 40 27 71, [mystere.bouffe@wanadoo.fr](mailto:mystere.bouffe@wanadoo.fr)

**LE CONCERT LORRAIN** à Metz (57). Chargé(e) de production et de communication. 03 87 30 49 38. [leconcertlorrain@wanadoo.fr](mailto:leconcertlorrain@wanadoo.fr)

**MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE** (38). Administrateur général (h/f). [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)

**VIVA LA COMMEDIA** à Versailles (78). Chargé(e) de diffusion. [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)

### COMMUNICATION / RELATIONS PUBLIQUES

**LA FERME DU BUISSON**, scène nationale de Marne-la-Vallée (77). Directeur des publics (h/f). [→ Voir page 14](#)

### THÉÂTRE DE LA COUPE D'OR

à Rochefort (17). Chargé(e) des relations avec les publics. CDD 11 mois.

[secretariat@theatre-coupedor.com](mailto:secretariat@theatre-coupedor.com)

**LES GRANDS INTERPRÈTES** à Toulouse (31). Chargé(e) des relations avec le public. [git.conseil@gmail.com](mailto:git.conseil@gmail.com)

**UNION NATIONALE DES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE** à Paris. Secrétaire général(e). CDD 12 mois. Cand. avant le 11/03. À pourvoir le 1/07. 01 44 61 86 80. [info@lesjmfc.org](mailto:info@lesjmfc.org)

### TECHNIQUE

#### SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU BOCAGE

**BRESSUIRAIS** (79). Régisseur de Production (h/f) pour son conservatoire de musique. Cand. avant le 15/03. À pourvoir le 2/05. 05 49 65 34 63.

#### MAIRIE DE CHEVRY COSSIGNY

(77). Régisseur général (h/f). [ressourceshumaines@chevry-cossigny.com](mailto:ressourceshumaines@chevry-cossigny.com)

#### ASSOCIATION LA PALÈNE

à Rouillac (16). Technicien lumière (h/f). Cand. avant le 28/02. [laurence.lapalene@orange.fr](mailto:laurence.lapalene@orange.fr)

#### THÉÂTRE MONFORT

à Paris. Directeur technique (h/f). Cand. avant le 23/03. [philippe.cumer@lemonfort.fr](mailto:philippe.cumer@lemonfort.fr)

#### COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION

#### DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

pour Le Prisme (78). Directeur technique, régisseur général (h/f). [agglosqy-067608@cvmail.com](mailto:agglosqy-067608@cvmail.com) ; [www.saint-quentin-en-yvelines.fr](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr)

#### ESPACE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX

#### THÉÂTRE DU KREMLIN-BICÈTRE

(94). Régisseur (h/f). Pour le 1/03. [dragan.ecam@orange.fr](mailto:dragan.ecam@orange.fr)

#### AUDITORIUM DU MUSÉE D'ORSAY

à Paris. Régisseur général (h/f). Pour le 1/03. [martine.kaufmann@musee-orsay.fr](mailto:martine.kaufmann@musee-orsay.fr)

### AUTRES

#### DOMAINE D'O

à Montpellier (34). Chef comptable pour l'EPIC. Cand. avant le 28/02, pour mars + Aide comptable, cand. avant le 12/03. [mchautemps@domaine-do-34.eu](mailto:mchautemps@domaine-do-34.eu)

#### LA COLLINE

théâtre national à Paris. Agent de billetterie. Cand. avant le 26/02. CDI à pourvoir dès avril. [m.fraccola@colline.fr](mailto:m.fraccola@colline.fr)

#### FRANCOPHONIE DIFFUSION

à Paris. Assistant webmaster (h/f). CUI 6 mois. 01 53 36 77 77. [olivier.dir@francodiff.org](mailto:olivier.dir@francodiff.org)

#### ÉTÉS DE LA DANSE

à Paris. Responsable du mécénat (h/f). Pour mars. 01 42 68 22 14. [www.lesetesdeladanse.com](http://www.lesetesdeladanse.com)

#### BELIEVE DIGITAL

à Paris. Comptable général(e) + Content manager Angleterre / Italie (h/f), CDD 6 mois. [juliette@believedigital.com](mailto:juliette@believedigital.com)

#### TS3

à Paris. Comptable auxiliaire (h/f). Cand. avant le 28/02. [m.fritesse@tsprod.com](mailto:m.fritesse@tsprod.com)

#### LES THÉÂTRALES CHARLES DULLIN

à Orly (94). Attaché(e) à la direction. Cand. avant le 21/02. [festival@lestheatrales.com](mailto:festival@lestheatrales.com)

#### ASTÉRIOS SPECTACLES

à Paris. Comptable confirmé (h/f). [www.asterios.fr](http://www.asterios.fr) ; [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)

### ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriales dans

### LA LETTRE DU SPECTACLE

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

[emploi@lalettreduspectacle.com](mailto:emploi@lalettreduspectacle.com)

## FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PAYS

**DE LA ROCHE AUX FÉES** (35). Responsable des affaires culturelles et de la programmation culturelle (h/f). Cand. avant le 17/03. Rubrique Offre d'emplois, [www.cc-rocheaux-fees.fr](http://www.cc-rocheaux-fees.fr)

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

#### DU PLATEAU DE SACLAY

à Orsay (91). Agent technique du service culturel (h/f). Cand. 28/02. [caps.recrutement@scientipole.fr](mailto:caps.recrutement@scientipole.fr)

**COMMUNE DE VIVIERS** (07). Régisseur de spectacle (h/f). Cand. avant le 25/02. Pour le 21/03. [www.mairie-viviers.fr](http://www.mairie-viviers.fr)

### CONSERVATOIRE EN HAUTE-VIENNE

à Feytiat (87). Directeur du CRI (h/f).

À pourvoir dès mai. [www.siemd.com](http://www.siemd.com)

### COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON

(61). Directeur de la vie culturelle (h/f). Cand. avant le 31/03.

[www.communaute-urbaine-alencon.fr](http://www.communaute-urbaine-alencon.fr)

**VILLE DE CHAUMONT** (52). Régisseur lumière pour Le Nouveau Relax (h/f). Cand. 28/02. [directeur.theatre@ville-chaumont.fr](mailto:directeur.theatre@ville-chaumont.fr)

**VILLE DES HERBIERS** (85). Directeur de l'école de musique (h/f). Cand. avant le 5/03. [ressourceshumaines@lesherbiers.fr](mailto:ressourceshumaines@lesherbiers.fr)

### VILLE DE NOGENT-SUR-MARNE

(94). Directeur (h/f) du conservatoire.

[s.carrriere@ville-nogentsurmarne.fr](mailto:s.carrriere@ville-nogentsurmarne.fr)

### EPCC ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS

**DES ABERS** à Lannilis (29). Directeur (h/f). Cand. avant le 11/03. À pourvoir le 2/05. 02 98 89 78 44. [paysabers@wanadoo.fr](mailto:paysabers@wanadoo.fr)

### VILLE DE MONTMORENCY

(95). Directeur de l'action culturelle et de la promotion de la ville (h/f). [grh@ville-montmorency.fr](mailto:grh@ville-montmorency.fr)

## ORGANISMES

### CEFEDEM

Lorraine à Metz (57). Directeur (h/f). Pour le 3/06. [www.cefedem-lorraine.fr](http://www.cefedem-lorraine.fr)

### HAUTE-LOIRE MUSIQUES DANSES

au Puy-en-Velay (43). Chargé(e) de mission musiques actuelles. Cand. avant le 18/03. CDI pour le 1/05. [contact@hauteloiremusiquesdances.fr](mailto:contact@hauteloiremusiquesdances.fr) ; [www.hauteloiremusiquesdances.fr](http://www.hauteloiremusiquesdances.fr)



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur  
[www.pole-emploi-spectacle.fr](http://www.pole-emploi-spectacle.fr)

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations  
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

## MOUVEMENTS

## Contactez-nous

Pour nous adresser vos informations :  
[mouvements@lalettreduspectacle.com](mailto:mouvements@lalettreduspectacle.com)

● **Opéra de Metz.** Paul-Émile Fourny prend la direction de l'Opéra de Metz. Fondateur du festival des Soirées lyriques de Gigondas et metteur en scène, il a travaillé pour l'Opéra-Théâtre d'Avignon, les Chorégraphies d'Orange et a été directeur général et artistique de l'Opéra de Nice.

● **Nouveau Théâtre de Montreuil.** Mathieu Bauer prendra ses fonctions de directeur du Nouveau Théâtre de Montreuil, le 1<sup>er</sup> juillet 2011, en remplacement de Gilberte Tsai. Il est directeur de Sentimental Bourreau, compagnie de théâtre musical à Montreuil (93).

● **CCN Caen.** Bruno Joly remplace Régis Plaud à l'administration du Centre chorégraphique national de Caen - Basse-Normandie. Il a travaillé comme administrateur au théâtre Le Nickel, à Rambouillet (78), et à Danse au cœur, à Chartres (28).

● **Radio France.** Jean-Pierre Le Pavec, directeur du Festival de Saint-Denis (93), succède à Marc-Olivier Dupin à la direction de la musique de Radio France. Il a été directeur général de l'Opéra du Nord à Lille en 1982 et délégué général de l'Opéra Bastille.

● **Maison des pratiques artistiques amateurs.** Guillaume Descamps est nommé directeur de la Maison des pratiques artistiques amateurs, à Paris. Après avoir été en charge des musiques actuelles à la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris (2001-2006), il a coordonné le programme des équipements culturels et jeunesse de la Canopée du Forum des Halles. Il remplace Jean-Louis Vicart.

● **Odéon Théâtre de l'Europe.** Stéphane Guerreiro quitte son poste de directeur de production de l'Odéon-Théâtre de l'Europe pour rejoindre le Centre Pompidou.

● **Théâtre du Cloître.** Stéphane Aucante succédera en mars à Frank-Éric Retière à la direction du Théâtre du Cloître, à Bellac (33). Il était directeur de la programmation des spectacles de L'AME (Agglomération montargoise et Rives du Loing) de 2006 à 2010.

● **Hangar 23.** Sébastien Lab, secrétaire général de Dieppe Scène Nationale, sera directeur du Hangar 23, ex-Théâtre Duchamp-Villon, à Rouen (76) dès le 1<sup>er</sup> mai.

● **SNSP.** Michel Lefèvre, directeur du Centre des bord de Marne au Perreux-sur-Marne (94), est élu président du Syndicat national des scènes publiques. Loïc Lannou, à qui il succède, devient vice-président à l'instar de Sabine Cossin. Giuliano M. Tenisci est secrétaire général, Agnès Loudes trésorière.

● **Pays du Bocage Bressuirais.** Stéphanie Pineau-Coulon succède à Karine Chevalier au poste de chargée de mission culture du Pays du Bocage Bressuirais (79). Stéphanie Pineau-Coulon conserve la coordination du festival Terre de danses dont la 2<sup>e</sup> édition aura lieu du 6 au 10 juillet

● **Cie Anomalie &...** Camille Grellier est la nouvelle administratrice de la compagnie marseillaise Anomalie &... dirigée par Jean-Benoît Mollet. Elle était administratrice d'Osservatorio Nomade à Marseille (13). Elle remplace Florence Le Bourg.

● **UMDA.** Anne Mouly a quitté ses fonctions de direc-

## PARCOURS

## Marc Lesage aux Célestins

Il devient directeur de production et conseiller à la production du théâtre de Lyon, auprès de Claudia Staviski et Patrick Penot.

Directeur de l'Avant-Seine Théâtre de Colombes (92) depuis neuf ans, Marc Lesage fait la preuve que les catégories d'établissements culturels ne sont pas si étanches sur le plan du recrutement. Comédien, il s'est retrouvé, voici vingt ans, à la direction du centre culturel de Courbevoie (92). «*J'étais dans une période creuse comme comédien, inquiet de ne pas travailler, j'ai répondu à une annonce.*» Sa formation

d'administrateur de spectacles complétée à l'école de la rue Blanche, il restera à Courbevoie sept ans, avant de faire un saut de trois ans, à la direction du théâtre de ville de Beauvais (60). Débarquant à Colombes en 2002, Marc Lesage a trouvé un déficit de 900 000 euros et un fichier d'abonnés à zéro. «*Nous avons remonté les comptes, il y a trois mille abonnés et, surtout, l'Avant-Seine est devenu un lieu de création.*» Il affiche avec fierté au bilan 50 coproductions et vingt créations, alors qu'il n'y a pas de marge



artistique à priori dans le budget. Il faut trouver les moyens en louant des salles. Marc Lesage est aussi impliqué dans la vie syndicale. Il était jusqu'en février et depuis six ans vice-président du Syndicat national des scènes publiques (SNSP) spécialisé sur l'Europe et l'international. Une compétence qui va lui servir aux Célestins à Lyon (69), établissement qui entend développer davantage encore des coopérations internationales.

«*Les Célestins, c'est un théâtre de ville qui fonctionne comme un CDN, un lieu l'où on invente. La direction collégiale conduit aussi à des prises de décisions plus mûries.*» Chargé entre autres de monter des productions internationales, Marc Lesage a changé d'échelle, avec des interlocuteurs artistiques comme Wajdi Mouawad pour la première trilogie des pièces de Sophocle. «*Mais il y a un équilibre avec les jeunes auteurs, rappelle-t-il. Je vais enfin passer dans le concret de la mobilité des artistes.*» ● Y.P.

trice du Mail à Soissons (02). Elle est présidente de Pré-misses, cabinet de conseil auprès des élus, directrice de l'association Un mot devant l'autre (UMDA) à Guyancourt (78) et travaille sur un projet de friche culturelle.

● **Ensemble Itinéraire.** Colin Roche prendra la succession de Jean-Loup Graton à la direction artistique de l'Ensemble Itinéraire, en résidence à la Maison des pratiques artistiques amateurs à Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Il était

bibliothécaire de l'Ensemble Intercontemporain.

● **Ensemble Pulcinella.** Clothilde Chalot, ex-chargée de production à la Maison de la musique, à Nanterre (92), devient administratrice de production de l'Ensemble Pulcinella-Ophélie Gaillard, à Pantin (93).

● **Théâtre L'Éclat.** À Pont-Audemer (27), Nadia Gravelle quitte la Compagnie Les Trois Gros pour rejoindre l'administration de L'Éclat, théâtre dirigé par Patrick Sénecal.

## LA LETTRE DU SPECTACLE

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. [redaction@lalettreduspectacle.com](mailto:redaction@lalettreduspectacle.com). Directeur de la publication : Nicolas Marc. Directeur adjoint : Cyrille Planson. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste : Tiphaïne Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dihl, Philippe Verrièle. Direction artistique : Éric Duguin. Mise en page : Émilie Riposte. Publicité et marketing : Fabiola Drouet. Comptabilité : Nicole Bouyer.

Relations abonnés : Véronique Chemet et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 nos : 324 € TTC. Impression : Caen Repro. La Lettre du Spectacle est une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 04578729. ISSN : 1294-2499.

ABONNEMENTS Adressez votre demande accompagnée de votre règlement à :

Service Abonnements – 11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex

1 an (22 numéros) : 254 € au lieu de 344 € / 6 mois (11 numéros) : 138 € au lieu de 180 €

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 € au lieu de 344 € (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite.

IMPRIM' VERT

Millénaire

Presse PRO

La Lettre du Spectacle  
est membre de Presse Pro

Ce numéro comporte, sur exemplaires abonnés, un document à 2600 lieux (220 festivals) et un document «Journées de La Scène».